

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT DES AFFAIRES

Parcours :

- Master 1 Droit de l'entreprise
- Master 1 Droit du marché
- Master 1 Droits maritimes

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

BEAUGENDRE Sébastien

Enseignant chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

DEL CONT Catherine

Enseignante chercheur Maître de conférences

FRIANT PERROT Marine

Enseignante chercheur Maître de conférences

BORE EVENO Valérie

Enseignante chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université
et par délégation

Carine BERNAULT
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT NOTARIAL

Parcours : Droit notarial

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025 -2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

GENICON Charlotte

Enseignante chercheur Professeure des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

BRIAND Philippe

Enseignant chercheur Professeur des universités

BAHUREL Charles

Enseignant chercheur Professeur des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Parcours :

- Master 1 Droit pénal et carrières judiciaires
- Master 1 Sciences sociales et criminologie

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade</u> (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
ROUSSEAU François	Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

<u>Nom - Prénom</u>	<u>Grade et établissement de rattachement</u>
CHASSANG Céline	Enseignante chercheur Maître de conférences
GAUTRON Virginie	Enseignante chercheur Maître de conférences
DELAGE Pierre-Jérôme	Enseignant chercheur Professeur des universités
WEBER Valentin	Enseignant chercheur Professeur des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

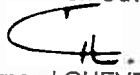
Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNAULT

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT PRIVÉ

Parcours :

- Master 1 Droit privé général et carrières judiciaires
- Master 1 Juriste trilingue

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

BRIAND Philippe

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

Dominique GARREAU

Enseignante chercheur Maître de conférences

Petra HAMMJE

Enseignante chercheur Professeure des universités

Anne-Sophie LEBRET

Enseignante chercheur Maître de conférences

Valérie PIRONON

Enseignante chercheur Professeure des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

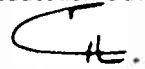
Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **2 2 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,
Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Carine BERNAULT, Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT PUBLIC

Parcours :

- Master 1 Droit public

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

ALLAIRE Frédéric

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CRESPY-DE CONINCK Marie

Enseignante chercheur Maître de conférences

FAURE Bertrand

Enseignant chercheur Professeur des universités

ETAME SONE Verlainne

Enseignant chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le directeur/doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNABIT
Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT SOCIAL

Parcours : Droit social et de la santé

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

ADELE Paul-Anthelme

Enseignant chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

GARNIER Sophie

Enseignante chercheur Maître de conférences

HÉAS Franck

Enseignant chercheur Professeur des universités

VERON Paul

Enseignant chercheur Maître de conférences

KERBOURC'H Jean-Yves

Enseignant chercheur Professeur des universités

ENCINAS DE MUÑAGORRI Rafael

Enseignant chercheur Professeur des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNARD, Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME

Parcours :

- Master 1 Droit de l'environnement et des transitions écologiques
- Master 1 Villes et territoires : politiques et pratiques de l'urbanisme

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

HUTEN Nicolas

Enseignant chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

CRESPY-DE CONINCK Marie

Enseignante chercheur Maître de conférences

ROBERT Sabrina

Enseignante chercheur Professeure des universités

VAN LANG Agathe

Enseignante chercheur Professeure des universités

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE



La Présidente de Nantes Université,

Pour la Présidente de Nantes Université
Carine BERNAULT et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Parcours : Droit de la propriété intellectuelle

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

Jean-Pierre CLAVIER

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

Audrey LEBOIS

Enseignante chercheur Maître de conférences

Agnès LUCAS-SCHLOETTER

Enseignante chercheur Professeure des universités

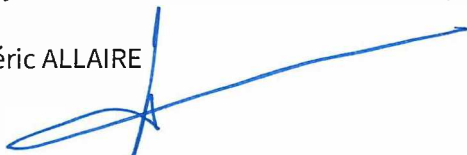
Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

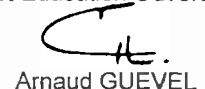
Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE



La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNARD, Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : ÉTUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

Parcours :

- Master 1 Droit européen et international
- Master 1 Science politique de l'Europe

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

LECLERC Arnaud

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

BILLET Carole

Enseignante chercheur Maître de conférences

EVARD Aurélien

Enseignant chercheur Maître de conférences

PAUTHIER Céline

Enseignante chercheur Maître de conférences (UFR d'Histoire)

STORME Tristan

Enseignant chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,
Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation

Carine BERNAULT
Vice-Président Formation
et Education Ouverte


Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : JUSTICE, PROCES, PROCEDURES

Parcours : Justice

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommée **Présidente du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

Audrey LEBOIS

Enseignante chercheur Maître de conférences

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

Isabelle DESPRÉS

Enseignante chercheur Professeure des universités

Guillaume SANSONE

Enseignant chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE

La Présidente de Nantes Université,

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte

Arnaud GUEVEL

Arrêté portant nomination des membres du jury de MASTER I

Mention : HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

Parcours : Histoire du droit et culture juridique

La Présidente de Nantes Université,

Sur proposition du Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences politiques

En date du 11 décembre 2025

Vu le Code de l'Education, notamment les articles L.612-2, L.612-3, L.613-1 et L.613-2 ;

Vu le Décret n° 2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation de ses statuts, notamment son article 32-13° ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master modifié ;

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 accréditant Nantes Université en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

Article 1^{er} : La liste des membres du jury de la formation citée en entête du document au titre de l'année universitaire 2025-2026 est établie comme suit :

- Est nommé **Président du jury** :

Nom - Prénom

Grade (enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)

CARVALHO Thérance

Enseignant chercheur Professeur des universités

- Sont par ailleurs nommés **membres du jury** :

Nom - Prénom

Grade et établissement de rattachement

DAILLANT Marie-Anne

Enseignante chercheur Maître de conférences

CARDILLO Monica

Enseignante chercheur Professeur des universités

MASMEJAN Jean-Baptiste

Enseignant chercheur Maître de conférences

Article 2 : La composition du jury fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignement.

Article 3 : La directrice générale des services de Nantes Université, et le directeur de l'UFR, de l'Institut, Ecole ou service commun sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, **22 DEC. 2025**

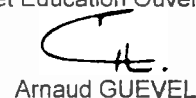
Le doyen de l'UFR Droit et Sciences Politiques

Frédéric ALLAIRE



La Présidente de Nantes Université,

Carine BERNARD, Présidente de Nantes Université
et par délégation
Le Vice-Président Formation
et Education Ouverte



Arnaud GUEVEL